

ANNEXE 2- TARIFS DES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT 3-12 ANS

Tarifs T.T.C. applicables à partir du 1er septembre 2024 jusqu'au 31 août 2025

Les tarifs des **A.L.S.H.** sont déterminés en fonction du Quotient CAF ou MSA des familles.

QUOTIENT PLANCHER : 300

QUOTIENT PLAFOND : 1200

A.L.S.H. 3-12 ans Mercredi et vacances	FORMULES ET TARIFS		
	Formules:	Tarif plancher	Tarif plafond
Pour les familles résidant sur La Teste de Buch et les familles extérieures			
1/2 Journée avec repas	Quotient CAF x taux d'effort fixé à 0,008336	2,50	10,00
Journée avec repas	Quotient CAF x taux d'effort fixé à 0,015	4,50	18,00
1/2 Journée pour PAI	Quotient CAF x taux d'effort fixé à 0,007	2,10	8,40
Journée pour PAI	Quotient CAF x taux d'effort fixé à 0,012	3,60	14,40
1/2 Journée pour enfant placé en famille ou foyer d'accueil si les revenus des parents biologiques sont inconnus			7,50
Journée pour enfant placé en famille ou foyer d'accueil si les revenus des parents biologiques sont inconnus			13,50
1/2 Journée pour enfant placé en famille ou foyer d'accueil si les revenus des parents biologiques sont inconnus et déclaré en PAI alimentaire			6,30
Journée pour enfant placé en famille ou foyer d'accueil si les revenus des parents biologiques sont inconnus et déclaré en PAI alimentaire			10,80

TARIFS DU SECTEUR JEUNES "L'ENTREPOT(E)S" 11-17 ANS

Tarifs T.T.C. applicables à partir du 1er octobre 2024 jusqu'au 30 septembre 2025

Les tarifs de l'**Entrepot(e)s** sont déterminés en fonction du Quotient CAF ou MSA des familles.

QUOTIENT PLANCHER : 500

QUOTIENT PLAFOND : 1200.

	FORMULES ET TARIFS	
	Tranches	Tarif
Pour les familles résidant sur La Teste de Buch et les familles extérieures		
Adhésion annuelle	Quotient CAF de 0 à 500	3,00 €
	Quotient CAF de 501 à 900	6,00 €
	Quotient CAF de 901 à 1200 et plus	9,00 €
Participation aux activités payantes	Quotient CAF de 0 à 500	15% du coût
	Quotient CAF de 501 à 900	20% du coût
	Quotient CAF de 901 à 1200 et plus	30% du coût
Participation aux séjours	Quotient CAF de 0 à 500	15% du coût
	Quotient CAF de 501 à 900	20% du coût
	Quotient CAF de 901 à 1200 et plus	30% du coût
Petits articles de restauration		
Boissons:		
Cocktail (sans alcool)		2,00 €
Jus de fruits		1,00 €
Sirop		0,50 €
Alimentation rapide "snack":		
1 portion salée		2,50 €
1 portion sucrée		2,50 €
Formule: 1 jus de fruits ou sirop, 1 portion salée, 1 portion sucrée		5,00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213305295-20240627-DEL2024_06_286-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2024

Affichage : 02/07/2024

Le Maire de La Teste de Buch, Patrick DAVET

